

PROJETde Compte-rendu de la réunion du conseil d'administration
du lundi 08 février 2010 à Céret

<u>Etaient présents</u> :	Jean FERRER	
	Claude HERNANDEZ	<u>Absente excusée</u> :
	Michael CARTWRIGHT	
	Marie Claude SARDA	Dikkie CARITG
	Gérard PATE	
	Gilbert PUJAS	
	Colette CAPOSSELE	
	Henri MESTRES	
	Françoise BONNION	
	Rose Marie MONGE	
	Albert MONGE	

I – APPROBATION DU COMPTE RENDU DU C.A : Le Président ouvre la séance à 14h20. Il demande si quelqu'un a des remarques à formuler sur le compte-rendu du C.A du 04 décembre 2009.

Les membres présents approuvent à l'unanimité le compte-rendu du 04 décembre 2009.

II GALETTES :

Le Président donne la parole à M.C SARDA qui dresse le bilan des journées galettes : 104 personnes présentes, 34 le dimanche, 70 le mardi.

Après discussion, tout le monde reconnaît qu'il est préférable de faire ces journées en plaine plutôt qu'en montagne en raison des problèmes de météo.

III – FORMATIONS : Le Président signale qu'actuellement il y a 7 personnes qui sont inscrites pour les formations en interne.

Pour les formations fédérales, nous avons cette année plusieurs inscriptions : 5 en module de base, 2 en SA1, 1 en SA2 et 3 en formation de baliseur.

Il évoque les U.V en milieu nordique enneigé et précise qu'il y aura l'évaluation dans un an. car les techniques évoluent que ce soit dans le transport ou les évacuations de blessés notamment.

Par ailleurs, une formation de « responsable tourisme » sur 2 jours est prévue pour les associations qui organisent plus de 3 séjours par an avec transport, hébergement, et animations par des intervenants extérieurs. Or, la Randonnée Cérétane ne fait que prévoir un hébergement dans une structure hôtelière, le transport se fait individuellement, et l'animation des randonnées est assurée en interne par nos animateurs.

Nous ne sommes donc pas concernés par cette obligation de stage de responsable tourisme. Une discussion s'engage, ainsi que sur la pratique des raquettes concernant la législation qui n'est pas très claire.

Par la suite Albert MONGE suggère d'effectuer un rappel sur la lecture de carte et sur la sécurité.

Réponse du Président : Cela peut être fait le jour de la rando des animateurs.

Il est rappelé de ne pas oublier d'envoyer une lettre d'invitation pour la formation interne « orientation » aux 2 derniers inscrits au module de base.

IV – SORTIES ET SEJOURS HORS DEPARTEMENT : Toutes les sorties sont complètes, sauf celle de M.BENICHOU pour le cirque de Gavarnie. Une mention sera portée sur les programmes indiquant qu'il reste encore des places disponibles.

Dimanche 09 mai 2010 sortie « bunyettes » à Montserrat.

Le coût du bus s'élève à 890 € **L'inscription est fixée à 20€ par personne.**

La sortie prévue par D.CARITG les 5 et 6 mai **est reportée au mercredi 19 et au jeudi 20 mai**

Le coût du transport s'élève à 800 € ;(Transports TENAS).

La ½ pension s'élève à 55 € , plus 20 € pour le bus, par personne ;

Suivant le nombre de participants, l'hébergement du chauffeur peut être inclus dans le prix, sinon il vient en supplément. **L'inscription est fixée à 25 € par personne.**

(2 niveaux de randos sont prévus.)

Le Président en profite pour proposer de faire une randonnée qui partirait de Coustouges jusqu'à Arles le dimanche 25 avril 2010 Cela permettrait au groupe montagne de côtoyer le groupe randonneur.

Le coût du bus s'élève à 130 € s'il y a 30 personnes, ou 160 € si 50 personnes (transports TENAS). **L'inscription est fixée à 5 € par personne.**

V – FETE DU CLUB LE 27 JUIN 2010 : Le Président nous informe que la mairie est d'accord pour nous prêter le stade de Fontcalde ainsi que le vestiaire et les toilettes ce jour là. Toutefois, nous aurions la possibilité de nous replier vers le mas de Nogarède en cas de pluie.

Recherche de sentiers : Action :R.Marie et A.MONGE,, H.MESTRES, C.HERNANDEZ

Dépliant : Action :A.RIVOAL (Il serait toujours partant pour le réaliser).

Repas des enfants : Après concertation, les membres présents optent pour un panier repas de chez McDonald's. Action : C.CAPOSSELE et F. BONNION.

Repas adultes : Après discussion, la somme de 15€ /personne fait l'unanimité. Une proposition de repas est à demander au traiteur « MOLAS » Action :R.Marie MONGE

Communication aux médias : Action : J.FERRER

Courriers officiels : Secrétariat : Action : M.Claude SARDA.
(penser à informer le comité et les associations à proximité).

Tee shirts : Acheter des « tee-shirts » de type « respirant » avec le logo rando cérétane ainsi qu'une mention « 25 ANS » (Voir pour cela la rando cérétane J.M HONORIO afin de connaître leur fournisseur) Action :F.BONNION et C.HERNANDEZ

Animation : Action : D.CARITG et J.P BOURGUIGNON.

VI – JOURNEE DES ANIMATEURS le SAMEDI 13 MARS 2010 :

Le prix du menu au restaurant « Les Abeilles » a été fixé à 22€ plus le vin.
Accueil à 09h30.....avec café et infusion.

47 animateurs sont invités ainsi que tous les membres du C.A.
Le club achètera, au choix, une carte ou une couverture de survie
Action : M.CARTWRIGHT.

VII – RANDO des ANIMATEURS:

Initialement prévue le 31 mars, ***elle est reportée au 07 AVRIL 2010***

Elle se déroulera dans un petit village médiéval, dans l'Aude, appelé « **LAGRASSE** »
Le parcours ne présente pas de difficulté particulière et dure environ 3h. Il faudra travailler l'orientation avec la carte, et faire attention aux subtilités du terrain.....et de la carte... !
Repas tiré du sac. **Action R.Marie MONGE**

Demander un devis pour le transport en bus des participants **Action J.FERRER**

Les inscriptions seront prises le 13 mars, lors de la journée des animateurs.
Les futurs animateurs qui sont actuellement en formation seront inscrits d'office.

VIII – QUESTIONS DIVERSES :

Le Président rappelle que la « **fête de la rando pour tous** » organisée par le Comité Départemental se tiendra à Arles sur Tech le **02 MAI 2010**, et demande qu'il y ait, dans la mesure du possible, une participation des membres du club.

Certificat médical : Le Président nous informe des conditions définies par la fédération pour l'adhésion aux clubs de randonnée et en particulier la fourniture d'un certificat médical à cette occasion. Plusieurs possibilités existent en fonction de l'âge de l'adhérent.
Afin de simplifier les démarches administratives et d'être en cohésion avec la plupart des clubs, (yoga, gym ou autres),qui demandent la fourniture d'un certificat médical tous les ans,l'ensemble des membres du C.A décide que :

**Le paiement,lors de l'adhésion ou le renouvellement de celle-ci, sera
obligatoirement accompagné d'un certificat médical**

Licences : Pour éviter des frais d'envoi , la fédération propose que les clubs impriment eux-mêmes les licences. Voir les modalités entre le secrétariat et le trésorier.

La réunion des bénévoles pour l'organisation de la fête est fixée le 31 MAI ou le 02 JUIN à 18H00 à la salle de l'Union à Céret.

Le Prochain C.A aura lieu le lundi 19 AVRIL 2010à 14H15

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la séance à 17h45.